

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 26 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six janvier à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 18 janvier 2024 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 30

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Patricia NOGUET, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, Emmanuel LAUSSINOTTE, Miriam GUERARD, Caroline RACLOT-MARAIS, Michel THOMASSON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à David MULLER, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC, Véronique BOURNE, pouvoir à Jean-Guillaume d'ORNANO, Guillaume CAPARD, pouvoir à Philippe AUGIER, Didier QUENOUILLE, pouvoir à Sylvie DE GAETANO

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°D009_260124

***RAPPORT DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE DE RESSOURCE
NORD PAYS D'AUGE - EXERCICE 2022
Rapport du Président - Adoption***

Le Syndicat mixte de production d'eau potable de la région du Nord Pays d'Auge est composé de 8 communes, 8 syndicats et une Communauté de Communes, soit un total de 17 collectivités adhérentes.

Le Syndicat mixte Ressource Nord Pays d'Auge a été créé le 22 juin 2000 afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de ses membres et de couvrir les besoins tels que définis par le schéma directeur de 1999. La mise en service des installations a eu lieu le 12 août 2005.

Le service est exploité par la société Eaux Normandie SUEZ pour la maintenance, le suivi des installations du forage aux points de livraison depuis le 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 8 ans.

Le patrimoine du service est constitué de 5 forages, 75,74 km de canalisations, 19 points de livraison dont 4 pour Cœur Côte Fleurie.

Le comité syndical de Ressource Nord Pays d'Auge a pris acte du rapport de l'exercice 2022 exposé par le Président du Syndicat.

En 2022, les volumes vendus durant l'exercice sont de 1 172 540 m³, soit une diminution de 3,6%, par rapport à 2021. Le rendement du réseau est de 94,9 %. L'ensemble des paramètres physico-chimiques mesurés de la qualité de l'eau est conforme aux normes en vigueur, soit 100 %. Le taux de conformité pour les paramètres microbiologiques s'élève à 100% également.

Le contrat de prestation de service de l'exploitant en 2022 est de :

-	Part fixe exploitation :	129 113 € HT
-	Part du volume livré :	210 236 € HT

La part fixe liée aux charges syndicales de construction de l'usine équivaut à la consommation moyenne de référence de 0.0320 €/m³, soit 226 387 € annuel.

Après avis du Bureau communautaire réuni le 5 janvier 2024, il est donc demandé au Conseil de bien vouloir :

☛ prendre acte du rapport annuel 2022 du Syndicat Mixte de production d'eau potable de la région Nord Pays d'Auge, tel qu'exposé par Monsieur le Président.

Le Conseil est invité à en prendre acte

Le Conseil Communautaire

PREND ACTE du rapport annuel 2022 du Syndicat Mixte de production d'eau potable de la région Nord Pays d'Auge, tel qu'exposé par Monsieur le Président.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Ihsane ROUX
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président